



Besoin d'aide pour formuler une demande de droit de visite

Par **zelda**, le **11/06/2014** à **15:58**

Bonjour, alors je vous explique la situation.

J'ai 20 ans ma mère n'as pas la garde de ma petite soeur de 4 ans qui est donc placer en famille d'accueil depuis très jeune. Ma mère as des droit de visite 2x par semaine et je suis en bon contact avec elle. Je viens d'emménager dans ma maison avec ma fille et mon mari et j'aimerais avoir un droit de visite ou de garde?? de ma demi soeur chez moi. Mais je ne sais pas comment formuler la demande ni même as qui l'envoyer? Merci à ceux qui prendront la peine de me répondre ! Bonne journée [smile3]

Par **Delit33**, le **12/06/2014** à **03:44**

Bonjour,

Un droit de visite se demande par requête auprès du juge aux affaires familiales du tribunal de Grandes Instances territorialement compétent.

Vous trouverez le formulaire et les modalités ici: <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/R15764.xhtml>

L'avocat n'est pas obligatoire